

CRITERES D'EVALUATION DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

CONCOURS EXTERNE DE LIEUTENANT DE SPP de 1^{re} classe

Entretien individuel avec le jury à partir d'une fiche individuelle établie par le candidat.

Durée : 25 minutes, dont cinq minutes au plus de présentation – Coefficient 4

Nom, prénom :

Jury :

Les grandes lignes de l'entretien doivent être annoncées au candidat

1- Présentation du candidat – 5 min maximum *

Présentation claire et cohérente (et maîtrise du temps) – Temps de présentation :	
Valorisation de	l'expérience professionnelle
	des compétences acquises (diplômes, formations...)
	du projet professionnel / motivation

** Pénalisation d'un candidat incapable de rendre compte de son parcours et de son projet professionnel dans le temps imparti (exposé excessivement trop court ou trop long)*

2 - Appréciation de la culture administrative et professionnelle :

Analyser son environnement professionnel
Connaitre l'environnement administratif
Connaitre son futur environnement professionnel
Se tenir informé des faits d'actualité

3- Aptitude du candidat à exercer les missions dévolues au grade de lieutenant de 1^{re} cl. :

Résoudre les problèmes les plus fréquemment rencontrés par les lieutenants de 1 ^{re} classe de SPP	problèmes techniques
	problèmes d'encadrement
Ecouter et adapter ses réponses aux questions, aux objections, préciser son argumentation,...	
Avoir un esprit de réserve, une ouverture d'esprit, une curiosité intellectuelle,...	

4- Tout au long de l'entretien : motivation, savoir-faire, savoir-être :

Réel intérêt du candidat pour un poste de Lieutenant 1 ^{re} cl. de SPP. Dynamisme, curiosité intellectuelle, ouverture d'esprit, sens du service public....
Cohérence des propos et des idées...
Gestion du stress, maîtrise de soi,...
Communication adaptée à la situation (expression claire, élocution...)
Positionnement adéquat de sa condition de candidat

SYNTHESE :	Note globale :	/ 20
Examineur 1	Examineur 2	Examineur 3